



Affiliated Managers SICAV Parnassus US ESG Growth Equities

Publication des produits sur le site Web



Résumé

Aucun objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.

Caractéristiques environnementales/sociales du produit financier

L'analyse des facteurs ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement d'**Affiliated Managers SICAV Parnassus US ESG Growth Equities** (le « Compartiment »). Le Gestionnaire d'investissement externe définit l'intégration ESG comme le processus de reconnaissance de l'importance financière (ou sens) des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans le cadre du processus d'investissement. Le Compartiment utilisera une sélection de titres conformes aux critères de responsabilité ESG d'ABN AMRO Investment Solutions (la « Société de gestion »). Pour être retenu, le Gestionnaire d'investissement externe doit se conformer aux normes de qualité de la Société de gestion et suivre un processus de sélection qualitative. Ce processus repose sur l'analyse approfondie de la politique de responsabilité sociale d'entreprise du Gestionnaire d'investissement externe ainsi que de ses points forts en matière de développement durable, reposant sur l'analyse des professionnels ESG, la philosophie et le processus d'investissement. En vertu des critères de responsabilité ESG de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement externe s'engage à appliquer des filtres négatifs et positifs ainsi qu'à prendre des mesures d'engagement si nécessaire. Le Compartiment est composé d'émetteurs qui sont soit des leaders dans les bonnes pratiques ESG, soit attractifs en raison de leur progression sur les questions ESG.

Le Compartiment promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Sur le plan environnemental, le Compartiment favorise la gestion du risque climatique. Les caractéristiques sociales promues par le Compartiment se concentrent à l'échelle mondiale sur les droits humains, les normes de travail ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion.

Stratégie d'investissement

Le Gestionnaire d'investissement externe a mis en place un processus qui intègre la recherche fondamentale et ESG (environnementale, sociale et de gouvernance) pour évaluer la qualité et la valorisation des sociétés dans lesquelles il envisage d'investir. Les évaluations ESG comprennent des filtres et une évaluation ESG ascendante. La stratégie d'investissement repose sur un processus en trois étapes :

- Pour concentrer les ressources de l'équipe du Gestionnaire d'investissement externe sur l'identification et la sélection de sociétés de qualité, le Gestionnaire d'investissement externe applique un Filtre de durabilité pour identifier les sociétés qui, selon lui, pourraient opérer d'une façon contradictoire avec les Principes et la philosophie d'investissement du Gestionnaire d'investissement externe (la « Liste d'avertissement ») Il s'agit de sociétés qui, selon lui, sont exposées à un risque accru en raison de leurs activités commerciales principales ou de problématiques en matière de conduite ou de gouvernance. Le Gestionnaire d'investissement externe peut investir dans une société figurant sur la Liste d'avertissement et/ou l'enlever sur la base d'évaluations individuelles des besoins de chaque fonds d'investissement ou mandat. Dans un deuxième temps, le Gestionnaire d'investissement externe réalise une analyse approfondie des sociétés retenues afin d'évaluer leur profil ESG, y compris les questions ESG pertinentes (risques et opportunités significatifs) dans le contexte du secteur sous-jacent. Le Gestionnaire d'investissement externe analyse le contenu du bilan environnemental, social et de gouvernance de chaque candidat à l'investissement. Cette analyse se concentre sur les problématiques les plus pertinentes et les risques les plus importants pour la société. Le cadre utilisé pour analyser cette importance est 1) financier et 2) basé sur la réputation.
- Une évaluation des risques ESG est menée pour chaque participation potentielle. L'évaluation contient les informations ESG disponibles, résume les principaux risques et points positifs, indique les risques importants susmentionnés et identifie les opportunités d'engagement. Cette évaluation est un outil que le Directeur des investissements du Gestionnaire d'investissement externe peut utiliser pour prendre une décision finale concernant l'éligibilité de la société à une inclusion dans le portefeuille. Aucun

investissement ne sera envisagé dans les sociétés figurant parmi les 20 % des sociétés les moins bien classées de l'univers d'investissement, tel qu'évalué par le processus ESG.

Proportion d'investissement

Le Compartiment investira au moins 90 % de son actif net dans des investissements conformes aux caractéristiques environnementales et/ou sociales mises en avant. Par conséquent, jusqu'à 10 % de son actif net peuvent ne pas être alignés avec ces caractéristiques.

Surveillance des caractéristiques environnementales/sociales

La Société de gestion et le Gestionnaire d'investissement externe effectuent indépendamment une évaluation de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment.

Lors de l'évaluation des sociétés, le Gestionnaire d'investissement externe examine leurs émissions de GES des scopes 1 et 2, leurs Objectifs fondés sur la science, leurs statistiques au niveau du conseil d'administration ainsi que leur norme en matière de travail. Si la société présente un risque important ou lié à sa réputation, cette information sera résumée dans la note d'investissement, qui est mise à jour au moins une fois par an. Ces données sont également surveillées au niveau du portefeuille.

Le Gestionnaire d'investissement externe surveille également en permanence le portefeuille par rapport aux problématiques de Droits de l'homme au niveau mondial et la capacité d'attirer et de retenir les collaborateurs et de les aider à progresser.

Les politiques et directives d'investissement du Compartiment sont vérifiées quotidiennement et avant négociation par le Gestionnaire d'investissement externe grâce à son logiciel de conformité.

La Société de gestion, par le biais de son équipe Business Control & Oversight réalise des contrôles périodiques a posteriori pour s'assurer que le portefeuille respecte les engagements pris. Si un « élément non conforme » est détecté par la Société de gestion, son équipe Business Control & Oversight l'analysera tout d'abord et engagera le dialogue avec le Gestionnaire d'investissement externe si nécessaire. En fonction de la nature de la non-conformité, l'équipe ESG de la Société de gestion peut décider de la surveiller en utilisant sa « Liste de surveillance ESG » exclusive. Si la non-conformité perdure, la société de gestion met en place un processus de désamorçage pour proposer un plan de remédiation opportun en défendant au mieux les intérêts des actionnaires.

Sources des données et traitement

Le Gestionnaire d'investissement externe ne fait pas appel à des fournisseurs de données tiers pour déterminer si une société donnée est adéquate pour le Compartiment. Néanmoins, le Gestionnaire d'investissement externe intègre des sources externes en matière de recherche ESG dans sa propre analyse sur les sociétés, telles que MSCI, Sustainalytics et ISS.

La Société de gestion fait appel à trois fournisseurs de données externes comme sources principales. Une fois recueillies auprès de ces sources, les données sont intégrées et stockées dans l'outil front-to-back interne et mises à disposition dans le système de gestion des données dédié de la Société de gestion (qui reçoit directement et de façon continue des données des fournisseurs). Les informations sont également disponibles par le biais de portails dédiés développés par les fournisseurs externes de données et dont l'accès est limité à des utilisateurs spécifiques de la Société de gestion.

Recherche raisonnable

En ce qui concerne la recherche raisonnable au niveau de l'investissement, le Gestionnaire d'investissement externe désigne un sponsor gestionnaire de portefeuille et un analyste pour réaliser une analyse fondamentale approfondie. Dans un premier temps, le directeur de la recherche ESG recommande l'inclusion de la société et le Directeur des investissements approuve (ou non) la société comme éligible à l'inclusion dans le portefeuille ; enfin, si elle réussit ces contrôles, la société est ajoutée au système interne de négociation et de surveillance du Gestionnaire d'investissement externe.

La Société de gestion mène des recherches raisonnables pour la sélection des stratégies déléguées ainsi que pour les fonds d'investissement à capital variable. L'équipe d'analystes de Recherche raisonnable en gestion (RRG) identifie et sélectionne des stratégies d'investissement de haute qualité et surveille l'univers des stratégies approuvées. L'équipe RRG se concentre sur tous les éléments liés à l'investissement et à la durabilité d'une stratégie d'investissement. L'analyse approfondie de la Société de gestion est basée sur une

« approche 5-P » : Parent, Personnes, Processus, Portefeuille et Performances. Chacun des aspects ci-dessus est évalué et conduit à une évaluation finale de la stratégie. Dans le cadre du processus de surveillance, l'équipe RRG examine périodiquement la performance de la stratégie pour s'assurer qu'elle reste alignée sur le style d'investissement du portefeuille. L'équipe ESG assiste l'équipe RRG dans l'examen du processus et des méthodologies mis en place par les gestionnaires d'investissement externes lorsqu'elle examine les questions de durabilité. L'équipe ESG fournit des commentaires qualitatifs pendant la phase de sélection et soutient l'équipe RRG tout au long de son processus d'analyse, en utilisant l'approche « 5-P » susmentionnée. En outre, au cours de la phase de suivi, l'équipe ESG surveillera les caractéristiques et la performance du Compartiment par rapport aux caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris l'examen des investissements sous-jacents).



Aucun objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.



Caractéristiques environnementales/sociales du produit financier

L'analyse des facteurs ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement d'**Affiliated Managers SICAV Parnassus US ESG Growth Equities** (le « Compartiment »). Le Gestionnaire d'investissement externe définit l'intégration ESG comme le processus de reconnaissance de l'importance financière (ou du caractère significatif) des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans le cadre du processus d'investissement. Le Compartiment utilisera une sélection de titres conformes aux critères de responsabilité ESG d'ABN AMRO Investment Solutions (la « Société de gestion »). Pour être retenu, le Gestionnaire d'investissement externe doit se conformer aux normes de qualité de la Société de gestion et suivre un processus de sélection qualitative. Ce processus repose sur l'analyse approfondie de la politique de responsabilité sociale d'entreprise du Gestionnaire d'investissement externe ainsi que de ses points forts en matière de développement durable, reposant sur l'analyse des professionnels ESG, la philosophie et le processus d'investissement. En vertu des critères de responsabilité ESG de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement externe s'engage à appliquer des filtres négatifs et positifs ainsi qu'à prendre des mesures d'engagement si nécessaire. Le Compartiment est composé d'émetteurs qui sont soit des leaders dans les bonnes pratiques ESG, soit attractifs en raison de leur progression sur les questions ESG.

Le Compartiment promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Sur le plan environnemental, le Compartiment favorise la gestion du risque climatique. Les caractéristiques sociales promues par le Compartiment se concentrent à l'échelle mondiale sur les droits humains, les normes de travail ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.



Stratégie d'investissement

Description de la stratégie

Le Gestionnaire d'investissement externe a mis en place un processus qui intègre la recherche fondamentale et ESG (environnementale, sociale et de gouvernance) pour évaluer la qualité et la valorisation des sociétés dans lesquelles il envisage d'investir. Les évaluations ESG comprennent des filtres et une évaluation ESG ascendante. La stratégie d'investissement repose sur un processus en trois étapes :

- .Pour concentrer les ressources de l'équipe du Gestionnaire d'investissement externe sur l'identification et la sélection de sociétés de qualité, le Gestionnaire d'investissement externe applique un Filtre de durabilité pour identifier les sociétés qui, selon lui, pourraient opérer d'une façon contradictoire avec les Principes et la philosophie d'investissement du Gestionnaire d'investissement externe (la « Liste d'avertissement ») Il s'agit de sociétés qui, selon lui, sont exposées à un risque accru en raison de leurs activités commerciales principales ou de problématiques en matière de conduite ou de gouvernance. Le Gestionnaire d'investissement externe peut investir dans une société figurant sur la Liste d'avertissement et/ou l'enlever sur la base d'évaluations individuelles des besoins de chaque fonds d'investissement ou mandat.
- Dans un deuxième temps, le Gestionnaire d'investissement externe réalise une analyse approfondie des sociétés retenues afin d'évaluer leur profil ESG, y compris les questions ESG pertinentes (risques et opportunités significatifs) dans le contexte du secteur sous-jacent. Le Gestionnaire d'investissement externe analyse les antécédents environnementaux, sociaux et de gouvernance importants de chaque candidat à l'investissement, y compris son impact sur l'environnement, la manière dont il traite ses collaborateurs, la qualité de ses relations avec les communautés locales, les clients et la chaîne d'approvisionnement ainsi que ses politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise. Cette analyse se concentre sur les problématiques les plus pertinentes et les risques les plus importants pour la société. Le cadre utilisé pour analyser l'importance est 1) financier (risques pouvant affecter les performances financières et la réussite d'une société) et 2) basé sur la réputation (si la perception publique de la société peut être impactée par sa gestion des questions ESG importantes).
- Une évaluation des risques ESG est menée pour chaque participation potentielle. L'évaluation contient les informations ESG disponibles, résume les principaux risques et points positifs, indique les risques importants susmentionnés et identifie les opportunités d'engagement. Cette évaluation est un outil que le Directeur des investissements du Gestionnaire d'investissement externe peut utiliser pour prendre une décision finale concernant l'éligibilité de la société à une inclusion dans le portefeuille. Aucun investissement ne sera envisagé dans les sociétés figurant parmi les 20 % des sociétés les moins bien classées de l'univers d'investissement, tel qu'évalué par le processus ESG.

Les limites méthodologiques peuvent être évaluées en termes de : nature des informations ESG (quantification des données qualitatives), couverture ESG (certaines données ne sont pas disponibles pour certains émetteurs) et homogénéité des données ESG (différences méthodologiques).

Pratiques de bonne gouvernance

Le Compartiment intègre la bonne gouvernance dans son processus de prise de décision d'investissement, en utilisant des évaluations à la fois qualitatives et quantitatives des pratiques de gouvernance.

Le cadre de bonne gouvernance de la Société de gestion est utilisé pour évaluer la gouvernance d'entreprise, en établissant des critères pour identifier les sociétés qui ne satisfont pas aux normes de bonne gouvernance et les exclure de l'univers d'investissement. Ce cadre est conforme aux normes largement reconnues de l'industrie. Il couvre des aspects tels que des structures de gestion saines, la relation entre collaborateurs, la rémunération du personnel et la conformité fiscale.

En outre, le Gestionnaire d'investissement externe doit réaliser son évaluation de la gouvernance d'entreprise tout en respectant celle de la Société de gestion.



Proportion des investissements

Le Compartiment investit au moins 90 % de son actif net dans des actifs qui ont été déterminés comme « éligibles » selon le processus ESG en place (d'où des investissements alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

Jusqu'à 10 % des investissements ne sont pas alignés sur ces caractéristiques (#2 Autres). Le terme « #2 Autres » inclut les instruments dérivés, les fonds (y compris les Fonds négociés en bourse (ETF)), les dépôts bancaires à vue, y compris les espèces détenues sur des comptes courants auprès d'une banque accessible à tout moment. Ils sont utilisés à des fins d'investissement, de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale associée à ces investissements. Une description plus détaillée de l'allocation d'actifs spécifique de ce Compartiment est disponible dans le prospectus.



Surveillance des caractéristiques environnementales ou sociales

La Société de gestion et le Gestionnaire d'investissement externe effectuent indépendamment une évaluation de la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment ainsi que de l'objectif d'investissement durable (pour les investissements durables que le Compartiment entend réaliser).

Le Gestionnaire d'investissement externe surveille la gestion du risque climatique principalement par le biais des émissions de carbone des scopes 1 et 2. Il pense également que les entreprises qui ont mis en œuvre des Objectifs fondés sur la science sont mieux placées pour gérer leurs activités tout au long de la transition. Le Gestionnaire d'investissement externe examine ces informations lors de l'évaluation des sociétés à inclure dans le portefeuille et ces informations seront résumées dans la note d'investissement (mis à jour au moins une fois par an) si elles présentent potentiellement un risque de matérialité ou d'atteinte à la réputation pour la société. Ces données sont également surveillées au niveau du portefeuille.

Le Gestionnaire d'investissement externe surveille les pratiques en matière de diversité et d'inclusion en évaluant les données statistiques au niveau du conseil d'administration. Cette évaluation intervient lorsque les sociétés sont examinées pour être incluses dans le portefeuille et les conclusions qui en découlent sont résumées dans la note d'investissement (mis à jour au moins une fois par an) si elles présentent potentiellement un risque de matérialité ou d'atteinte à la réputation pour la société. Ces données sont également surveillées au niveau du portefeuille.

Le Gestionnaire d'investissement externe évalue les problèmes mondiaux liés aux droits humains, le cas échéant, au niveau des chaînes d'approvisionnement, des opérations et des produits. Le portefeuille fait l'objet d'une surveillance permanente en ce qui concerne ces questions.

Le Gestionnaire d'investissement externe examine les normes du travail lors de l'évaluation des sociétés à inclure dans le portefeuille et ces informations seront résumées dans la note d'investissement (mis à jour au moins une fois par an) si elles présentent potentiellement un risque de matérialité ou d'atteinte à la réputation pour la société.

Le Gestionnaire d'investissement externe surveille également la capacité à attirer et à retenir le personnel ainsi qu'à en développer les compétences en fonction des avantages, programmes de formation et de développement offerts et proposés, ainsi que l'engagement des collaborateurs en utilisant les scores MSCI Human Capital Development au niveau du portefeuille.

Les politiques et directives d'investissement du Compartiment sont vérifiées quotidiennement et avant négociation par le Gestionnaire d'investissement externe grâce à son logiciel de conformité.

Au niveau de la Société de gestion, la surveillance des caractéristiques environnementales ou sociales du produit d'investissement est assurée par un cadre de contrôle dédié. Sur la deuxième ligne de défense, son équipe Business Control & Oversight, effectue des contrôles périodiques a posteriori pour veiller à la conformité du portefeuille avec l'engagement pris (par exemple : contrôle du score ESG, du respect de l'ensemble des exclusions, etc.). Dans le cas où un « élément non conforme » est détecté par la Société de gestion, l'équipe Business Control & Oversight l'analysera tout d'abord et engagera le dialogue avec le Gestionnaire d'investissement externe si nécessaire.

En fonction de la nature de la non-conformité, l'équipe ESG de la Société de gestion peut décider de la surveiller en utilisant sa « Liste de surveillance ESG » exclusive. Si la non-conformité perdure, la société de gestion met en place un processus de désamorçage pour proposer un plan de remédiation opportun en défendant au mieux les intérêts des actionnaires.



Méthodologies

L'analyse ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement. Dans son cadre de travail ESG, la Société de gestion utilise les indicateurs de durabilité suivants pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment :

- Absence de sociétés qui ne répondent pas aux critères définis dans la liste d'exclusion de la Société de gestion et qui sont jugées incompatibles avec la promotion des caractéristiques E/S (p. ex. tabac, armes controversées).
- Évaluation du niveau de controverse - l'implication dans des controverses est une mesure clé des performances ESG. L'évaluation du niveau de controverse reflète dans quelle mesure une société est impliquée dans des polémiques et la façon dont elle gère ces polémiques.
- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies - Le Pacte mondial des Nations Unies est la plus grande initiative en matière de durabilité des entreprises au monde visant à encourager ces acteurs et les sociétés du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables, et à rendre compte de leur mise en œuvre. Le Pacte mondial des Nations Unies est un cadre fondé sur des principes pour les entreprises, qui énonce dix principes dans les domaines des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies sont issus de : la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Scores de risque ESG : les scores de risque ESG mesurent l'exposition d'une entreprise aux risques ESG importants spécifiques à un secteur et la manière dont celle-ci gère ces risques. Cette méthode multidimensionnelle de mesure du risque ESG combine les concepts de gestion et d'exposition pour parvenir à une évaluation absolue du risque ESG.
- Émissions de GES du scope 1 - les émissions du scope 1 sont issues des opérations internes d'une entreprise, y compris la production d'énergie sur site, les flottes de véhicules, les opérations de fabrication et les déchets.
- Émissions de GES du scope 2 - les émissions du scope 2 sont des émissions indirectes générées par la production d'énergie utilisée par l'entreprise



Sources des données et traitement

Le Gestionnaire d'investissement externe mène des recherches ESG internes et intègre de manière sélective des données de recherche ESG provenant de sources externes dans son analyse des sociétés. Les principaux fournisseurs externes de recherche ESG sont MSCI, Sustainalytics et ISS. Les détails sur les profils ESG des

entreprises individuelles sont généralement vérifiés à l'aide de publications d'entreprise, de discussions avec les représentants de l'entreprise et de sources tierces.

En matière de gestion des risques climatiques, les données relatives aux émissions des scopes 1 et 2 sont fournies par ISS. Les statistiques sur la diversité des conseils d'administration sont également fournies par ISS. En outre, la plupart des entreprises du S&P 500 publient elles-mêmes leurs données sur ces sujets. Lorsqu'il évalue la capacité d'une société à attirer et retenir les collaborateurs et les aider à progresser, le Gestionnaire d'investissement externe s'appuie sur les scores MSCI Human Capital Development exclusifs.

Le Gestionnaire d'investissement externe ne s'appuie pas sur des fournisseurs de données tiers pour déterminer le caractère approprié d'une société pour les portefeuilles des clients. La méthodologie de recherche exclusive du Gestionnaire d'investissement externe, mise en œuvre par son équipe interne, favorise la prise de décision. Le Gestionnaire d'investissement externe parle souvent directement avec les équipes de direction des sociétés pour combler les lacunes importantes en matière d'informations et poursuit l'engagement après acquisition afin d'améliorer la publication des rapports ESG.

La Société de gestion contrôle que le Compartiment atteint les caractéristiques environnementales et/ou sociales en utilisant ses propres fournisseurs de données.

La Société de gestion recourt à trois fournisseurs de données externes comme sources principales :

- La Société de gestion s'adresse au fournisseur de données externe Sustainalytics pour évaluer les caractéristiques environnementales et /ou sociales des composants du Compartiment. La Société de gestion fait appel à Sustainalytics pour les scores de risque ESG, les controverses, l'implication des produits et l'alignement avec les normes internationales (par exemple, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales).
- La Société de gestion recourt à Morningstar pour analyser le groupe de pairs du Compartiment, ainsi que différents calculs de données ESG au niveau du portefeuille.
- La Société de gestion s'adresse au fournisseur de données ISS pour les données relatives au climat et à l'impact.

Une fois recueillies auprès de ces sources, les données sont intégrées et stockées dans l'outil front-to-back interne et mises à disposition dans le système de gestion des données dédié de la Société de gestion (qui reçoit directement et de façon continue des données des fournisseurs). Les informations sont également disponibles par le biais de portails dédiés développés par les fournisseurs externes de données et dont l'accès est limité à des utilisateurs spécifiques de la Société de gestion. La Société de gestion vérifie que les données sont disponibles, rapportées ou calculées et fiables au fil du temps. Au cas par cas (par exemple, si un score ESG manque), la Société de gestion peut utiliser d'autres sources d'informations pour forger sa propre opinion en ce qui concerne l'adéquation ESG de toute opportunité d'investissement avec la stratégie du Compartiment.



Limitations aux méthodologies et aux données

La Société de gestion et le Gestionnaire d'investissement externe ont remarqué que les méthodologies et les données utilisées présentent les limites suivantes :

- Qualité des données : l'approche du Gestionnaire d'investissement externe inclut l'analyse qualitative des caractéristiques ESG d'une entreprise. La méthodologie est soumise à des limitations, notamment la dépendance à la qualité des données fournies par les sociétés en portefeuille ou les fournisseurs de recherche tiers.
- Couverture : l'équipe d'analystes ESG du Gestionnaire d'investissement externe peut ne pas être suffisamment fournie pour couvrir l'ensemble de l'univers d'investissement et des limites méthodologiques existent. En outre, en ce qui concerne les fournisseurs de données externes, bien que le nombre d'entreprises couvertes par les fournisseurs de données ait considérablement augmenté au fil du temps et que ce nombre continue à augmenter, il peut arriver qu'une entreprise spécifique ne soit pas évaluée par eux. En effet, soit le fournisseur de données ne couvre pas l'entreprise en question, soit l'entreprise n'a pas fourni les données nécessaires à une évaluation appropriée par le fournisseur de données.

- Divergences dans les notations ESG : le Gestionnaire d'investissement externe obtient ses données auprès de différents fournisseurs de données qui ont des méthodologies différentes pour évaluer la performance ESG. Le résultat de leur évaluation peut dans une certaine mesure être subjectif et incohérent.
- Données estimées : tous les points de données ne sont pas des données rapportées et certaines des données utilisées sont des estimations. Par exemple, dans le cas de données carbone ou de notations ESG, certains calculs techniques peuvent être basés sur des données estimées (par référence à la moyenne d'un groupe de pairs, par exemple).



Recherche raisonnable

Le processus de recherche du Gestionnaire d'investissement externe commence par les paramètres fondamentaux. Les sociétés recommandées par un gestionnaire de portefeuille voient ensuite leurs paramètres fondamentaux et ESG faire l'objet de recherches approfondies par l'analyste avec le soutien du directeur de la recherche ESG pour identifier les risques et opportunités qu'elles présentent.

La première tâche de l'équipe du Gestionnaire d'investissement externe consiste à vérifier sa liste restreinte. La liste restreinte comprend les sociétés qui ne sont conformes ni aux filtres d'exclusion du Gestionnaire d'investissement externe, ni à ceux de la Société de gestion, ainsi que d'autres sociétés qui ont été jugées inéligibles en raison d'activités commerciales controversées, d'une mauvaise gestion du risque ESG ou d'autres facteurs.

L'analyste de couverture du Gestionnaire d'investissement externe, avec le soutien du directeur de la recherche ESG, effectue ensuite une recherche approfondie sur le profil ESG de chaque participation potentielle, pour enfin aboutir à une recommandation sur l'action transmise au directeur d'investissement du Gestionnaire d'investissement externe.

Ce rapport est un outil que le Directeur des investissements du Gestionnaire d'investissement externe peut utiliser pour prendre une décision finale concernant l'éligibilité de la société à une inclusion dans les fonds du Gestionnaire d'investissement externe. Une fois qu'une société a été approuvée pour l'investissement, elle est ajoutée par l'équipe Conformité du Gestionnaire d'investissement externe à son système de suivi des transactions et du portefeuille.

Dans le cadre de son modèle économique, la Société de gestion effectue des recherches raisonnables pour la sélection et la surveillance des stratégies gérées en externe. Les équipes Recherche raisonnable en gestion (RRG) et ESG effectuent activement des recherches raisonnables sur les actifs sous-jacents du Compartiment.

L'équipe RRG identifie et sélectionne des stratégies d'investissement externes de haute qualité et surveille l'univers des stratégies approuvées. L'équipe d'analystes RRG se concentre sur tous les éléments liés à l'investissement et à la durabilité d'une stratégie d'investissement, tels que l'organisation, l'équipe, l'investissement, la construction de portefeuille, le processus, l'historique de suivi, etc. Les rapports de recherche RRG incluent une recherche raisonnable approfondie en matière de durabilité et un score de durabilité distinct.

Pour toutes les stratégies, les analystes RRG évaluent l'engagement et la transparence du Gestionnaire d'investissement externe en matière d'investissement durable. Ils évaluent également dans quelle mesure et à quelles étapes les critères ESG sont intégrés dans les stratégies d'investissement et effectivement pris en compte en compte dans le processus d'investissement et le portefeuille. Cette analyse est réalisée au moyen d'un questionnaire envoyé via la plate-forme exclusive de la Société de gestion, Deeligenz, ainsi sur des réunions avec les professionnels impliqués dans la stratégie (par exemple, les gestionnaires de portefeuille, les analystes financiers, les analystes ESG, l'équipe de gestion, etc.). L'analyse approfondie de la Société de gestion est basée sur une « approche 5-P » : Parent, Personnes, Processus, Portefeuille et Performances. Chacun des aspects ci-dessus est évalué et conduit à une évaluation finale de la stratégie.

Dans le cadre du processus de surveillance, l'équipe RRG examine la performance de la stratégie sur une base mensuelle pour s'assurer qu'elle reste alignée sur le style d'investissement du portefeuille. L'équipe RRG est transparente et surveille régulièrement le portefeuille de la stratégie déléguée. Les notations ESG ainsi que d'autres caractéristiques ESG ou durables des actifs sous-jacents du portefeuille sont surveillées régulièrement. En outre, les analystes RRG prennent part à des réunions trimestrielles avec les Gestionnaires



d'investissement externes pour discuter des performances et transactions récentes afin de surveiller l'alignement avec la philosophie d'investissement et de durabilité initialement sélectionnée. Pour se préparer à la réunion, les analystes RRG envoient un questionnaire de surveillance à l'aide de la plate-forme exclusive de la Société de gestion, Deeligenz, avec des questions relatives au portefeuille, à la performance et aux facteurs de durabilité. Au cours des entretiens, le Gestionnaire d'investissement externe précise s'il y a eu des changements au sein de l'équipe et des processus. Les analystes et le Gestionnaire d'investissement externe discutent également de leurs récents engagements et des étapes clés de la période. En outre, les analystes RRG surveillent tous les événements importants susceptibles d'affecter le Gestionnaire d'investissement externe, par exemple en ce qui concerne ses investissements, ses analystes financiers et ESG, ses processus d'investissement, sa capacité d'engagement. Chaque changement important peut avoir une incidence sur la notation de la stratégie sur la base des 5-P, ce qui peut entraîner une modification des notations de la stratégie, y compris le score de durabilité.

L'équipe ESG assiste l'équipe RRG dans l'examen du processus et des méthodologies mis en place par le Gestionnaire d'investissement externe lorsqu'elle examine les questions ESG et de durabilité. L'équipe ESG fournit des commentaires qualitatifs pendant la phase de sélection du mandat et soutient l'équipe RRG tout au long de son processus d'analyse, en utilisant l'approche « 5-P » susmentionnée. En outre, au cours de la phase de suivi, l'équipe ESG surveillera les caractéristiques et la performance relatifs aux caractéristiques environnementales et/ou sociales initialement définies. L'équipe ESG surveillera également les investissements sous-jacents du Compartiment par rapport aux caractéristiques environnementales et/ou sociales promues, ainsi que les indicateurs de durabilité pour toutes les participations du Compartiment. Si une participation est identifiée comme ne satisfaisant pas aux indicateurs de durabilité du Compartiment, l'équipe ESG examinera la question plus en détail en menant une analyse interne. Si l'équipe ESG considère que le risque est négligeable, elle peut permettre au Gestionnaire d'investissement externe de maintenir sa position dans la participation. En outre, l'équipe ESG est chargée d'examiner périodiquement les listes d'exclusion, d'évaluer la pertinence des dernières informations ESG concernant les sociétés soumises à des restrictions et de mettre à jour les listes en conséquence, ajustant ainsi les portefeuilles. L'équipe ESG s'assure également de la bonne compréhension et de la bonne mise en œuvre des exigences réglementaires en matière de finance verte, comme le SFDR, les RTS ou la Taxonomie sur l'ensemble de la gamme de produits. Enfin, l'équipe ESG est responsable de la classification durable de la gamme de produits de la Société de gestion. Dans l'ensemble, l'équipe ESG joue un rôle très transversal dans l'organisation de la Société de gestion, car les questions ESG sont au cœur de sa stratégie d'investissement.



Politiques d'engagement

La Société de gestion est spécialisée dans le conseil par délégation. Dans le cadre de son modèle économique, les Gestionnaires d'investissement externes sélectionnés assument la responsabilité de l'engagement auprès des sociétés. Afin de garantir l'homogénéité du vote pour tous ses fonds, la Société de gestion assume la responsabilité du vote et votera pour le Compartiment. Néanmoins, le Gestionnaire d'investissement externe peut jouer un rôle de conseil et guider la Société de gestion sur une question spécifique sur laquelle elle s'est engagée. La Société de gestion reste maîtresse de sa décision en dernier ressort.

Les politiques d'engagement et de vote de la Société de gestion sont disponibles sur son site Internet.

Le Gestionnaire d'investissement externe engage les sociétés conformément à leurs principes, pour créer de la valeur et atténuer les risques ESG potentiels. Les engagements peuvent être axés sur des événements ou représenter des préoccupations permanentes. Le Gestionnaire d'investissement externe peut également s'engager à mieux comprendre la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ou les indicateurs et les objectifs d'une entreprise concernant des questions ESG importantes. Le Gestionnaire d'investissement externe engage des sociétés individuellement et en collaboration avec des partenaires du secteur. Par le biais de ses engagements, le Gestionnaire d'investissement externe recherche des dialogues constructifs qui mènent à des améliorations démontrables, reconnaissant que les sociétés peuvent avoir besoin de flexibilité et de créativité pour mettre en œuvre ce qui leur est demandé.

L'une des méthodes d'engagement suivantes peut être utilisée :

- parler directement aux équipes de direction de la société ou à d'autres représentants concernés, ou les rencontrer
- lettres du Gestionnaire d'investissement externe à la direction ou aux Conseils d'administration

- initiatives d'investissement responsable à l'échelle du secteur, telles que les lettres d'adhésion et les groupes de travail d'engagement
- dépôts de résolutions d'actionnaires
- autres méthodes de communication

Si les engagements ne sont pas fructueux ou si les sociétés ne répondent pas suffisamment, le Gestionnaire d'investissement externe peut utiliser des outils de désamorçage, notamment s'organiser avec d'autres investisseurs pour engager la société ou déposer des propositions d'actionnaire.

Le Gestionnaire d'investissement externe utilisera ce processus lorsqu'il estime qu'une société ne traite pas ou ne divulgue pas suffisamment d'informations sur un risque ESG important et n'est pas suffisamment réactive à ses tentatives d'engagement ou à ses demandes d'action. Le Gestionnaire d'investissement externe peut se coordonner avec la Société de gestion, avec d'autres investisseurs responsables partageant les mêmes valeurs, pour déposer ou co-déposer des résolutions d'actionnaires.



Indice de référence désigné

Aucun indice spécifique lié aux ESG n'a été désigné pour ce Compartiment.